

RESTAURANT SCOLAIRE – GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Commune de PLOURAY



PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Projet valable pour l'année : 20...../20.....

ENFANT CONCERNÉ

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Age : Sexe : M F

Poids :

Maladie/allergie concernée par le PAI :

Etablissement scolaire : Classe :

Photo

RENSEIGNEMENTS RELATIF AUX RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

Nom(s) et prénom(s) du(es) responsable(s) légal(aux) :

.....

Tél portable : Tél travail :

Tél portable : Tél travail :

AUTORISATION RESPONSABLE LÉGAL

Je soussigné(e), père, mère, représentant légal, demande pour mon enfant la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé à partir de la prescription médicale et/ou du protocole d'intervention du Docteur

..... Tél :

J'autorise que ce document soit porté à la connaissance des personnes en charge de mon enfant au sein du service restaurant scolaire et garderie périscolaire de Plouray.

Je demande à ces personnels de pratiquer les gestes et d'administrer les traitements prévus dans ce document.

Signature du représentant légal :

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

	Mère	Père	Autre
	Nom :	Nom :	Nom :
Domicile			
Portable			
Travail			

AVIS MÉDICAL (à faire remplir par le médecin traitant)

Je soussigné (e), Nom : Prénom :

Tél :

Médecin traitant

Médecin spécialiste (indiquer la spécialité) :

Certifie avoir examiné l'enfant et qu'il présente :

une allergie une intolérance

Précisez :

et/ou une pathologie suivante :

.....

.....

Fait à :

Le :

Signature et cachet du médecin

PROTOCOLE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

Dès les premiers signes, prévenir les parents et le médecin traitant.

Appeler le SAMU (15 ou 112 sur portable) et se conformer aux prescriptions du médecin urgentiste, suivre le protocole d'urgence.

Signes cliniques à surveiller et conduite à tenir :

Situations (ex : urticaire)	Signes d'appel (ex : démangeaisons)	Conduite à tenir	Personnel garderie / cantine est-il autorisé à administrer le traitement médical ?
			OUI / NON

Pour tous les enfants concernés :

Trousses d'urgence contenant les médicaments prescrits par le médecin et ordonnance

- Informer le personnel de l'endroit où sont déposés les troussees d'urgence.
- Les troussees sont fournies par les parents, marquées au nom et prénom de l'enfant et doivent contenir un double de ce document.
- Les parents fournissent les médicaments et il est de leur responsabilité de vérifier la date de péremption et de les renouveler dès qu'ils sont périmés.
- Les parents s'engagent à informer les personnes indiquées dans ce document en cas de changement de prescription médicale.

En cas de déplacement

- Informer les personnels de la structure d'accueil de l'existence du PAI et l'appliquer.
- Prendre la trousse d'urgence, marquée au nom et prénom de l'enfant avec le double de ce document.
- Noter les numéros de téléphone d'urgence du lieu de déplacement.

En cas de changement de Responsable de structure et animateur référent

- Faire suivre l'information de façon prioritaire

Composition de la trousse d'urgence (marquée au nom et prénom de l'enfant) :

Ordonnance détaillée pour les soins

Liste médicaments (dans leurs boîtes d'origine) :

.....

.....

Noter la date et l'heure des signes et des médicaments donnés.

Rester à côté de l'enfant.

Cas particulier des allergies alimentaires (à compléter par le médecin qui suit l'enfant)

Restauration + goûters (cocher la mention retenue)

Non autorisé.

Panier repas seul autorisé fourni par la famille.

Repas fourni par le restaurant scolaire avec éviction simple de l'aliment en cause.

Panier goûter seul autorisé fourni par la famille.

Goûter fourni par la garderie périscolaire avec simple éviction de l'aliment en cause.

Autre (préciser)

Les activités

Une attention particulière doit être portée si l'enfant est amené à manipuler ou utiliser :

Fruit à coque, cacahuètes

Pâtes à modeler

Pâte à sel

Ordinateur / jeux vidéos

Sorties à la demie journée ou à la journée

Activités sportives

Autre (précisez)

DEMANDE DE LA FAMILLE

Je (nous) soussigné(s),

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Demande que toute personne en charge de mon enfant :

Nom : Prénom :

Pendant la cantine et à la garderie périscolaire, lui administre le traitement désigné dans le PAI.

Je (nous) m'(nous) engage(ons) à fournir la (les) trousse(s) de secours pour chaque service, marquée(s) au nom et prénom de mon enfant, et contenant les médicaments, dans leurs boîtes d'origine, prévus au PAI.

Les parties prenantes ont pris connaissance de la totalité du document et des annexes. Ils s'engagent à le communiquer aux personnels qui pourraient être amenés à les remplacer.

<p>Le médecin qui suit l'enfant :</p> <p>Docteur</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>	<p>Pour l'ALSH :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>
<p>Pour la commune :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>	<p>Pour le restaurant scolaire :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>

RECOMMANDATION ET PRÉCONISATION

PANIER REPAS – PANIER GOÛTER

Parents, merci de conserver une copie de ce document

Pour les enfants présentant des allergies ou intolérances alimentaires ou autres pathologies, et sur préconisations médicales.

Les parents s'engagent à fournir :

- La totalité des composants du repas et du goûter,
- Les ustensiles et couverts sur préconisation de l'allergologue (des couverts jetables peuvent être envisagés),
- Les boîtes hermétiques destinées à contenir les aliments,
- La glacière nécessaire au transport avec bloc de glace pour un maintien au froid,
- 2 sacs alimentaires plastiques : l'un pour le stockage et l'autre pour le retour.

Préconisations à respecter par les parents pour le conditionnement du repas :

- Mettre les aliments dans des boîtes hermétiques susceptibles de supporter la remise en température au four à micro-onde,
- Dans le cas d'une préparation du repas la veille au soir, stocker le sac contenant le repas en le déposant immédiatement au réfrigérateur réglé entre 0° et +4°.

Préconisations à respecter par les parents pour le transport du repas :

Le sac contenant les boîtes sera transporté dans une glacière avec un pain de glace ou un bloc réfrigérant (2 pendant les saisons chaudes). Respecter la chaîne du froid (ex : limiter la durée du séjour de la glacière dans la voiture)

Stockage dans le restaurant scolaire :

Le panier repas sera amené par les parents au restaurant scolaire. Il sera mis au réfrigérateur sur une étagère spécifique après avoir effectué la prise de température.

Consommation :

L'enfant ne consommera que les aliments fournis par les parents, sous la surveillance des agents de service signataires du PAI.

S'il existe un besoin de remise en température de l'aliment, celle-ci peut s'effectuer dans un four à micro-ondes situé dans le réfectoire et non dans la cuisine. Celui-ci sera nettoyé rapidement après utilisation. La boîte contenant les aliments sera réchauffée à demi-fermée.

Retour :

Les boîtes et couverts seront rendus aux parents dans le sac prévu à cet effet. En cas de réaction allergique au cours du repas : le repas sera conservé et pourra faire l'objet d'une enquête allergologique.

Important : comme pour tout produit alimentaire, le contenu de la boîte à provisions peut faire l'objet d'un contrôle vétérinaire, à la demande du chef d'établissement ou de la collectivité.

Date :

Signature des responsables légaux :